



AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ

La transformation commence ici 



Séjour vague 2

Guide pas à pas du parcours de référencement RIS

30/04/2025 | ANS – Direction Expertise, Innovation et International

Sommaire

- Présentation du guichet RIS vague 2
- Parcours sur la plateforme Convergence
 - Etape 1 : Prérequis pour entrer dans l'étape 1 / Activités de l'étape 1
 - Etape 2 : Prérequis pour entrer dans l'étape 2 / Activités de l'étape 2
 - Etape 3 : Prérequis pour entrer dans l'étape 3 / Activités de l'étape 3
 - Etape 4 : Activités de l'étape



**AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**

La transformation commence ici 



Présentation du guichet RIS vague 2

Référencement Ségur vague 2 – Présentation

Qu'est-ce que le guichet RIS Ségur vague 2 du couloir Imagerie ?

- Le guichet du Système d'information radiologique (RIS) vague 2 permet aux éditeurs éligibles de candidater et déposer des preuves afin d'obtenir le référencement à ce dispositif et un financement auprès de l'ASP.

Quelles sont les nouveautés de ce guichet RIS vague 2 ?

- Avec la vague 2, un des objectifs majeurs est de généraliser l'authentification par Pro Santé Connect (PSC) pour accéder aux services numériques en santé, notamment les services socles : DMP, INSi et l'Ordonnance Numérique avec la mise en place d'un « Espace de Confiance Pro Santé Connect » et d'« API Pro Santé Connectée ».
- L'Espace de Confiance PSC permet ainsi d'ouvrir la connexion par API Pro Santé Connectée aux services socles du numérique en santé, notamment les téléservices de l'Assurance Maladie.
- Le REM du guichet RIS introduit des exigences de conformité qui nécessitent pour l'éditeur d'obtenir des habilitations à l'EDC PSC en tant qu'éditeur de logiciel utilisateur et/ou d'éditeur de logiciel proxy et une homologation au CNDA.
- Le test d'intrusion est à réaliser dans le cadre du parcours EDC PSC et non pas dans le cadre du parcours Ségur.



**AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**

La transformation commence ici 

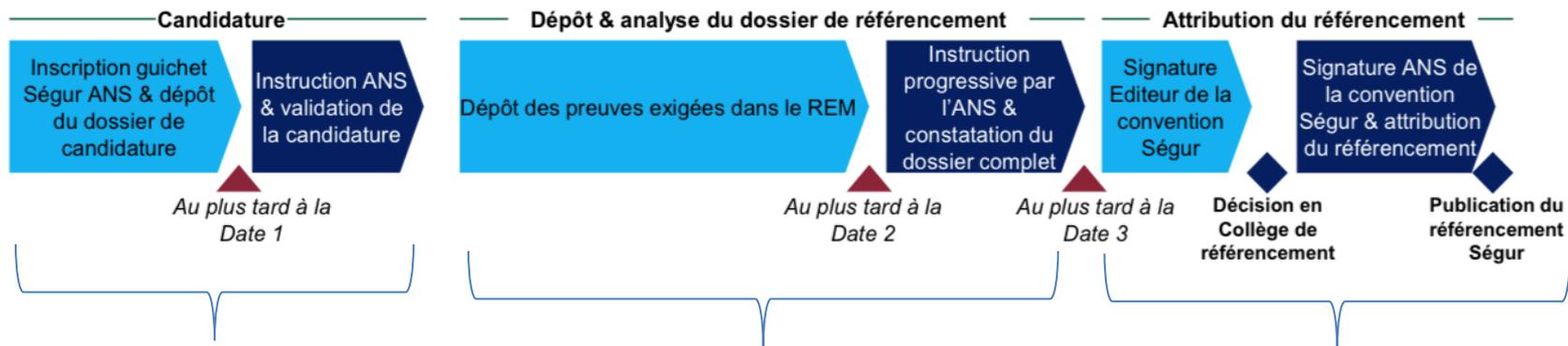


Parcours sur la plateforme Convergence

Référencement Ségur vague 2 – Parcours sur la plateforme Convergence

Le parcours de référencement Ségur de la solution logicielle au couloir Imagerie se déroule sur Convergence en 3 phases :

- Le dépôt et la validation du dossier administratif
- Le dépôt des preuves de conformité et l’instruction par l’ANS
- L’attribution du référencement



Cette phase se décompose en 2 étapes sur la plateforme Convergence :

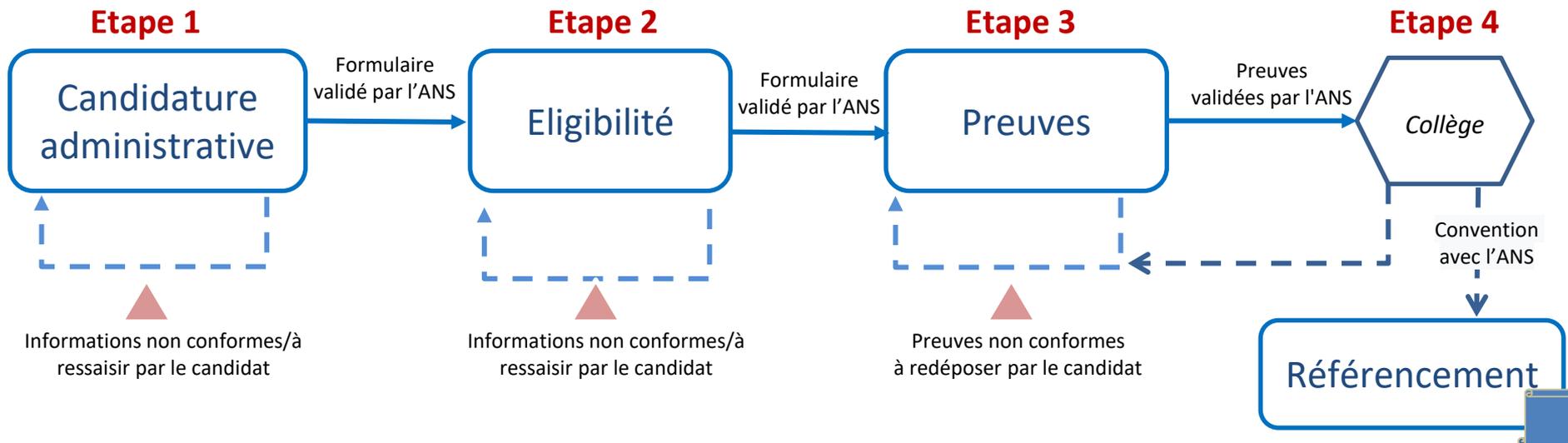
- **Etape 1** : Candidature administrative
- **Etape 2** : Eligibilité de la solution logicielle

Cette phase, qui vise à s’assurer de la conformité de la solution logicielle au référentiel d’exigences minimales (REM), correspond sur la plateforme Convergence à l’étape 3 de dépôt des preuves

Cette phase correspond à l’étape 4 de conventionnement sur la plateforme Convergence, étape au terme de laquelle l’éditeur obtient son référencement et retrouve sur la plateforme Convergence toute la documentation s’y rapportant

Référencement Ségur vague 2 – Couloir Imagerie

Les 4 étapes de la candidature sur la plateforme Convergence



Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Les prérequis de l'étape 1

1



Inscription au fournisseur d'identité industriels Santé Connect (iSC)

Pour accéder à la plateforme Convergence, vous devez posséder un compte iSC :

- Créez votre compte sur iSC

> [Consultez le guide de création de compte sur iSC \(pdf\)](#)

2



Vous avez 2 modes d'accès à la plateforme Convergence via iSC :

- Connectez-vous directement à iSC et cliquez sur « Plateforme Convergence » depuis la rubrique Services
- Cliquez sur « Connexion » depuis la plateforme Convergence et connectez-vous depuis iSC

Plateforme Convergence

Une fois connecté à la plateforme, vous devez suivre les étapes suivantes :

3

Choisir le parcours Ségur

4

Créer un produit

5

Choisir la démarche RIS

6

Rattacher le produit à la démarche RIS

7

Accepter la charte de Référencement

8

Accéder au tableau de bord de la candidature

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Prérequis 1 : S'inscrire à Industriels Santé Connect (iSC)

Inscrivez-vous
* champs obligatoires

Important à savoir

Pour procéder à votre inscription au fournisseur d'Identité Industriels Santé Connect (ISC) de l'Agence de Biométrie en Santé, veuillez sélectionner le rôle qui correspond à votre statut dans votre entreprise. Dans le cas où votre statut ne correspond à aucun rôle proposé, nous vous invitons à [contacter directement notre service support](#).

Si vous êtes utilisateur en établissement de santé et souhaitez notamment vous raccorder à Pro Santé Connect, nous vous invitons à [contacter directement notre service support](#).

Votre rôle dans l'entreprise

Vous êtes *

Mandataire	Représentant	Salarié
<p>Il vous vous invitons à sélectionner ce rôle si vous êtes le mandataire social de votre entreprise. Pour vous inscrire au fournisseur d'Identité Industriels Santé Connect (ISC), nos services vont procéder à une vérification de votre entreprise et de votre identité en fournissant votre Kbis et votre pièce d'identité. Une fois inscrit, vous aurez la possibilité de créer des comptes pour d'autres utilisateurs de votre entreprise.</p>	<p>Il vous vous invitons à sélectionner ce rôle si vous n'êtes pas mandataire social mais vous considérez comme représentant de votre entreprise. Pour faire une demande d'inscription, votre entreprise et votre mandataire social doivent préalablement avoir été enregistrés dans nos systèmes. Votre mandataire social pourra ensuite valider votre demande d'inscription.</p>	<p>Il vous vous invitons à sélectionner ce rôle si vous n'êtes ni mandataire social ni représentant de votre entreprise. Pour faire une demande d'inscription, votre entreprise et votre mandataire social doivent préalablement avoir été enregistrés dans nos systèmes. Votre mandataire social ou votre représentant pourra ensuite valider votre demande d'inscription.</p>

[Retourner à la page d'accueil](#) Suivant

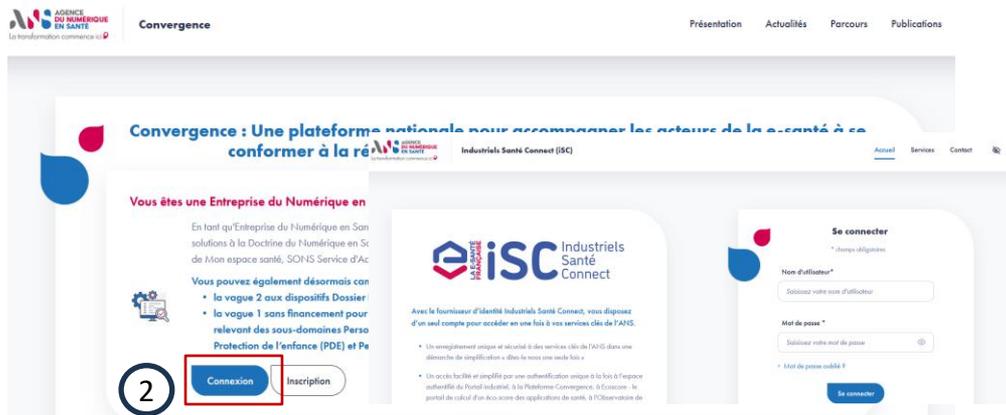
Pour vous inscrire à Industriels Santé Connect (iSC), choisissez votre rôle dans l'entreprise (mandataire, responsable ou salarié) et suivez le parcours d'inscription.

> Consultez le [guide de création de compte sur iSC pour vous inscrire \(pdf\)](#)

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Prérequis 2 : Se connecter à la plateforme Convergence via Industriels Santé connect (ISC)



Vous avez 2 modes d'accès à la plateforme Convergence :

1. Connectez-vous directement à iSC et cliquez sur « Plateforme Convergence » depuis la rubrique services
2. Cliquez sur « Connexion » depuis la plateforme Convergence et connectez-vous depuis iSC



Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Prérequis 3 : Choisir le parcours Ségur

The screenshot shows the 'Les parcours' section of the Ségur website. At the top, there is a navigation bar with the following items: 'Convergence', 'Doctrine du Numérique en Santé', 'Mon espace santé', 'Ségur du Numérique en Santé', 'Certification de conformité des dispositifs médicaux numériques', 'Si de téléconsultation', and 'Espace de confiance PSC'. Below the navigation bar, the main heading is 'Les parcours' with the subtext 'Sélectionnez le parcours qui répond à votre besoin'. The central content area features a card for 'Ségur du Numérique en Santé vague 2'. This card includes logos for 'Ségur Numérique', 'France Référence', and 'Financé par l'Union européenne NextGenerationEU'. The text on the card explains that within the Ségur vague 2 framework with SOFIS financing, users can refer their solution. It lists three steps: 1. Add a product or select an existing one and attach it to the referral process; 2. Submit the application with company and software information; 3. Submit conformity certificates. A button labeled 'En savoir plus' with a right-pointing arrow is located at the bottom of the card. Below the card, a horizontal menu contains five buttons: 'Mon espace santé', 'Ségur vague 1', 'Ségur vague 2' (which is highlighted in blue), 'Ségur vague 1 Sans financement', and 'Certification de conformité des dispositifs médicaux numériques'.

Sélectionnez le **parcours Ségur vague 2** une fois connecté depuis le tableau de bord.

Cliquez sur le bouton « En savoir plus » pour accéder à la présentation du parcours.

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Prérequis 4 : Créer le produit (1/2)

Vous produits > Votre catalogue produits > Ajouter un nouveau produit

Ajouter un nouveau produit

Les champs obligatoires sont signalés par un astérisque *

Identification du produit

Nom du produit * Version *

N° d'identification (NIL délivré par le CNDA) Responsable *

Editeur référencement

Description du produit *

Certifications

Votre intérêt pour les dispositifs de référencement et/ou de certification

Par quels dispositifs de référencement et/ou de certification êtes-vous intéressé pour le produit ? *

1. Catalogue de services de Mon espace santé 2. Certification de conformité des dispositifs médicaux numériques 3. Ségur du Numérique en Santé

4. Référencement du Boquet de Services Professionnels (B-vesti) 5. Certification de conformité des solutions de Téléconsultation 6. Espace de Confiance ProSantéConnect

Aucun dispositif identifié pour le moment

Portail de la e santé | Membres Régies | CGU | Contact | Glossaire

Pour ajouter un nouveau produit, vous devez renseigner les éléments d'identification de votre produit (les champs suivis d'un astérisque sont obligatoires) :

- Nom du produit*
- Version*
- N° d'identification du logiciel (NIL) délivré par le CNDA
- Responsable*
- Description du produit*
- Certifications

Sélectionnez ensuite les dispositifs de référencement et certifications dans lesquels vous avez l'intention d'inscrire votre produit.



Comment obtenir le Numéro d'Identification du Logiciel (NIL) auprès du CNDA ?

Après avoir inscrit votre entreprise sur le portail du CNDA, le Numéro d'Identifiant Editeur (NIE) vous est transmis.

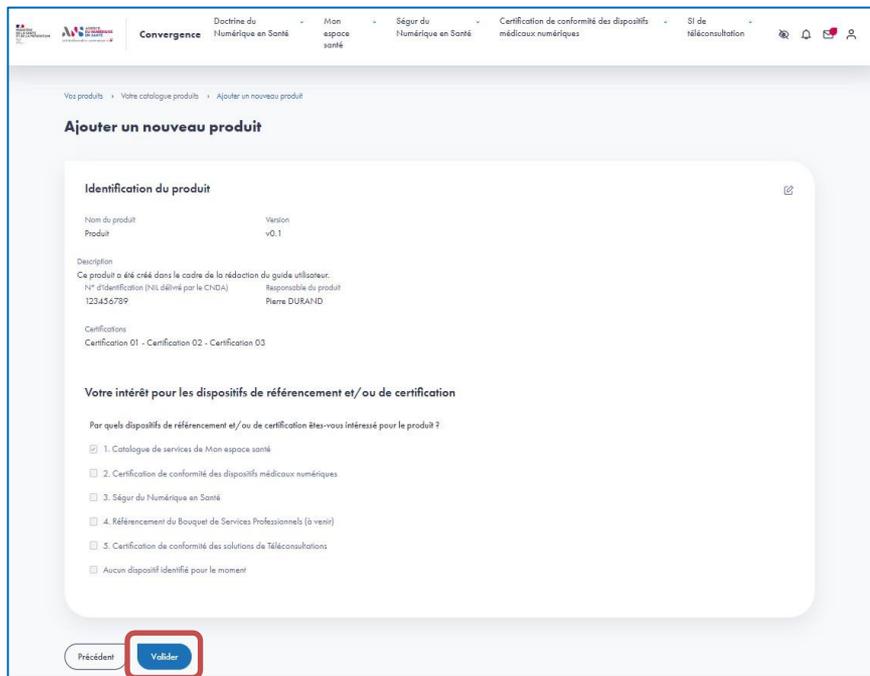
Pour créer un nouveau logiciel, le CNDA vous transmet le Numéro d'Identifiant Logiciel (NIL) de votre logiciel depuis la fonctionnalité dédiée du portail.

[> Consultez le guide de l'Espace de Confiance Pro Santé Connect](#)

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Prérequis 4 : Créer le produit (2/2)



The screenshot shows a web interface for adding a new product. The page title is 'Ajouter un nouveau produit'. The form is divided into several sections:

- Identification du produit:** Includes fields for 'Nom du produit' (filled with 'Produit'), 'Version' (filled with 'v0.1'), 'Description' (with a note that the product is created within the user's guide), 'N° d'identification (NIL délivré par le CHDA)' (filled with '123456789'), and 'Responsable du produit' (filled with 'Pierre DURAND').
- Certifications:** A list of certification types: 'Certification 01', 'Certification 02', and 'Certification 03'.
- Votre intérêt pour les dispositifs de référencement et/ou de certification:** A question 'Par quels dispositifs de référencement et/ou de certification êtes-vous intéressé pour le produit ?' followed by five checkboxes:
 - 1. Catalogue de services de Mon espace santé
 - 2. Certification de conformité des dispositifs médicaux numériques
 - 3. Ségur du Numérique en Santé
 - 4. Référencement du Bouquet de Services Professionnels (à venir)
 - 5. Certification de conformité des solutions de Téléconsultations
 - Aucun dispositif identifié pour le moment

At the bottom of the form, there are two buttons: 'Précédent' and 'Valider'. The 'Valider' button is highlighted with a red square, indicating it should be clicked to confirm the product addition.

Après vérification des éléments saisis, cliquez sur le bouton « Valider » pour confirmer l'ajout de votre produit.

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Prérequis 5 : Choisir la démarche RIS Vague 2

The screenshot shows a web interface with a navigation bar at the top containing logos and menu items like 'Convergence', 'Doctrine du Numérique en Santé', 'Mon espace santé', 'Séjour du Numérique en Santé', 'Certification de conformité des dispositifs médicaux numériques', 'SI de Téléconsultation', and 'Espace de confiance PSC'. Below the navigation bar, there are four cards, each representing a different reference path. Each card has a small image, a title, a paragraph of text, and a right-pointing arrow. The 'RIS Vague 2' card is highlighted with a red rectangular border.

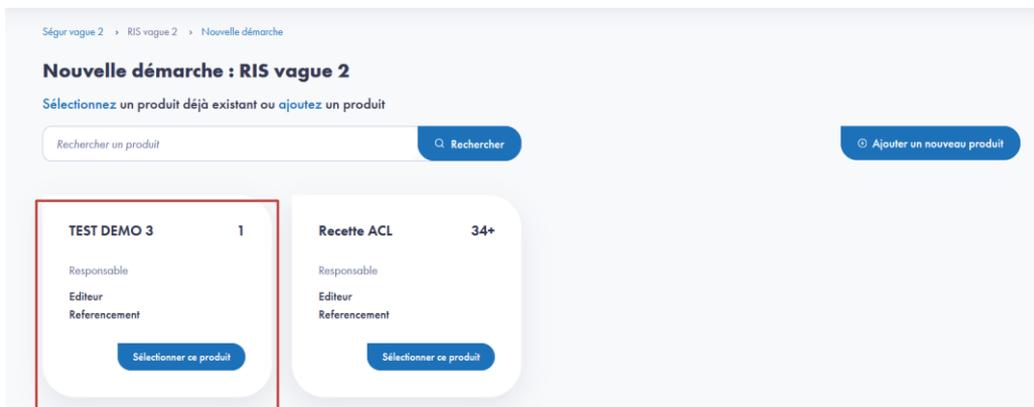
- DPI Vague 2**: Faites référencer Dossier Patient Informatisé (DPI) répondant au périmètre logique décrit dans le Dossier de Spécifications de Référencement DSR-HCF-DPI-Va2, qu'il ait été ou non référencé en vague 1.
- PFI Vague 2**: Faites référencer votre Plateforme d'Intermédiation (PI) répondant au périmètre logique décrit dans le Dossier de Spécifications de Référencement DSR-HCF-PFI-Va2, qu'elle ait été ou non référencée en vague 1.
- RIS Vague 2**: Faites référencer votre Système d'information radiologique (RIS) répondant au périmètre logique décrit dans le Dossier de Spécifications de Référencement DSR-IMG-RIS-Va2, qu'il ait été ou non référencé en vague 1.
- DB Vague 2**: Faites référencer votre logiciel de partage d'images médicales (DBIMbox) répondant au périmètre logique décrit dans le Dossier de Spécifications de Référencement DSR-IMG-DB-Va2.

Depuis la page de présentation du parcours, sélectionnez la démarche RIS Vague 2 en cliquant sur la flèche en bas de la page.

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Prérequis 6 : Rattacher le produit le produit à la démarche



Ségur vague 2 > RIS vague 2 > Nouvelle démarche

Nouvelle démarche : RIS vague 2

Sélectionnez un produit déjà existant ou ajoutez un produit

Rechercher un produit [Rechercher](#) [Ajouter un nouveau produit](#)

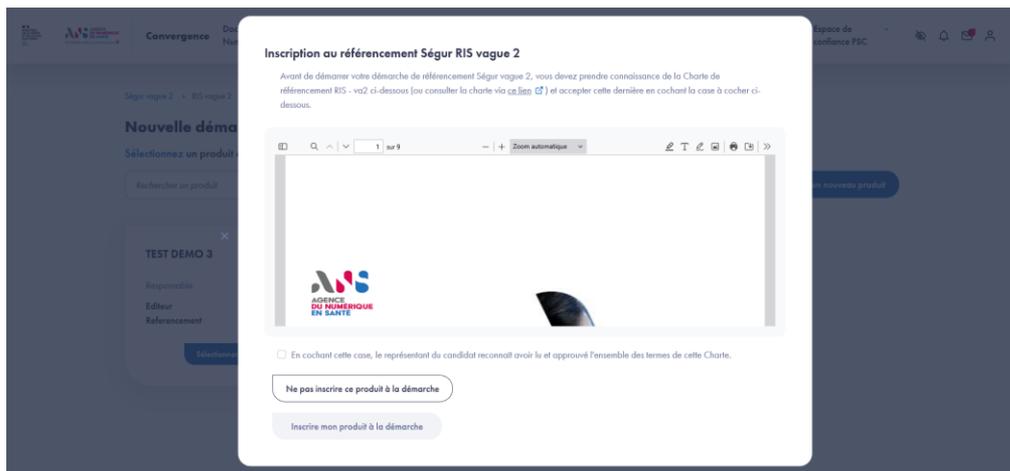
TEST DEMO 3 1	Recette ACL 34+
Responsable	Responsable
Editeur	Editeur
Referencement	Referencement
Sélectionner ce produit	Sélectionner ce produit

Depuis la page de présentation du parcours, sélectionnez votre produit en cliquant sur « **Sélectionner ce produit** » en bas de la page.

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Prérequis 6 : Accepter la Charte de référencement RIS Vague 2



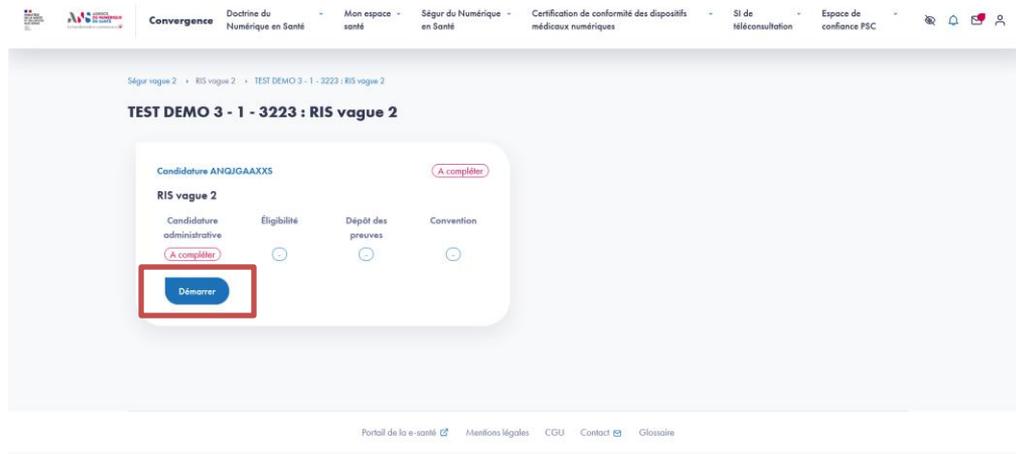
Pour accepter la Charte de Référencement, vous devez cocher la case en invitant le représentant du candidat à confirmer qu'il a lu et approuvé les termes de cette Charte.

Après avoir accepté la Charte, vous pouvez confirmer l'inscription de votre produit à la démarche

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Prérequis 8 : Accéder au tableau de bord de la candidature



Une fois votre produit ajouté et inscrit dans la démarche de candidature RIS Vague 2, vous accédez à la page listant les étapes de la candidature.

Pour accéder à la candidature et compléter l'étape de candidature administrative, vous devez cliquer sur le bouton « Démarrer ».

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 1 : Candidature administrative

Pour les informations relatives au responsable légal, au contact et à l'entreprise, vous disposez d'une aide à la saisie.

Vous pouvez cliquer sur les boutons « Compléter avec les données du responsable légal » ou « Compléter avec mes données » pour remplir les champs à partir des données de votre compte iSC.

Pour les informations relatives à la version candidate, vous devez indiquer si votre solution logicielle a été référencée vague 1 et si elle l'a été, indiquez l'ID de référencement obtenu sur la plateforme wiin.io.

1 Informations du responsable légal de l'entreprise

2 Informations du contact pour le référencement

3 Informations de l'entreprise

4 Informations de la version candidate

Questionnaire d'évaluation : RIS vague 2

Candidature n° ANIGEX-AXIS

Candidature : RIS vague 2

Vous êtes en train de compléter les données de la candidature administrative (10/10/2023) 10:00 (Phase de Post)

Informations utiles

1. Informations du responsable légal de l'entreprise

2. Informations du contact pour le référencement

3. Informations de l'entreprise

4. Informations relatives à la Version candidate

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 2 : Eligibilité

Les prérequis de l'étape 2



Centre
National de
Dépôt et d'
Agrément

Obtention des certifications CNDA

Vous devez récupérer les éléments auprès du CNDA :

- Numéro d'identification Logiciel (NIL)
- Numéro d'identification Editeur (NIE)
- NIL des Composants additionnels si vous avez des composants additionnels

> [S'inscrire sur le portail du CNDA](#)



PRO SANTE CONNECT

Un service du ministère chargé de la Santé

Mise en conformité Pro Santé Connect

Votre solution doit être conforme aux exigences de Pro Santé Connect pour obtenir l'habilitation à l'Espace de Confiance API Pro Santé Connectées.

Il vous est demandé à l'étape Eligibilité de transmettre le numéro unique de candidature (NRU) au guichet Espace de Confiance Pro Santé Connect en tant qu'éditeur de logiciel utilisateur et/ou de logiciel proxy.

> [Consulter le guide de l'Espace de Confiance Pro Santé Connect](#)

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 2 : Eligibilité

Questionnaire d'évaluation : RIS vague 2

Candidature n° SEKWAOIGFJ
Candidature : RIS vague 2

Date limite pour soumettre une première fois toutes les preuves : 13/05/2026 12:00 (Heure de Paris)

Les champs obligatoires sont signalés par un astérisque *

1. Informations Espace de Confiance Pro Santé Connect

Numéro unique de candidature au guichet Espace De Confiance Pro Santé Connect (PSC)

Numéro unique de candidature au guichet Espace De Confiance Pro Santé Connect (Proxy e-santé)

Indiquez ici le numéro unique de candidature au guichet Espace De Confiance Pro Santé Connect si vous n'avez candidaté avec le portail

Indiquez ici le numéro unique de candidature au guichet Espace De Confiance Pro Santé Connect si vous n'avez candidaté avec le portail

Collaborateurs ayant accès au produit

Pierre DURAND

Voir tous les collaborateurs

Ajouter un collaborateur

Retour Enregistrer comme brouillon Suivant

Complétez l'étape d'éligibilité en renseignant (les champs suivis d'un astérisque sont obligatoires) :

- Les informations du Numéro unique de candidature (NRU) au guichet Espace de Confiance Pro Santé Connect en tant qu'éditeur de logiciel utilisateur et/ou de logiciel proxy
- Les informations CNDA*
- Les informations du logiciel*
- Les informations sur les éventuels groupements éditeurs*
- Les informations sur les éventuels éditeurs distributeurs*
- Les informations sur les éventuels composants additionnels*

Cliquez sur le bouton « Suivant », pour accéder au récapitulatif du formulaire d'éligibilité. Après avoir vérifié votre saisie sur le récapitulatif, cliquez sur le bouton « Soumettre votre candidature ».

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 2 : Eligibilité

Candidature : RIS vague 2

Date limite pour soumettre une première fois toutes les preuves : 13/05/2026 12:00 (Heure de Paris)

Accéder à la conversation dans la messagerie

Les champs obligatoires sont signalés par un astérisque *

1. Informations Espace de Confiance Pro Santé Connect

Numéro unique de candidature au guichet Espace De Confiance Pro Santé Connect (LPS)

Indiquez ici le numéro unique de candidature au guichet Espace De Confiance Pro Santé Connect si vous avez candidaté avec le profil Editeur de logiciel Utilisateur (Logiciel de Professionnel de Santé ou LPS).

Numéro unique de candidature au guichet Espace De Confiance Pro Santé Connect (Proxy e-santé)

Indiquez ici le numéro unique de candidature au guichet Espace De Confiance Pro Santé Connect si vous avez candidaté avec le profil Editeur de logiciel Proxy e-santé. Il peut être le même que celui de votre LPS.

Collaborateurs ayant accès au produit

Pierre DURAH-ID

Voir tous les collaborateurs

Ajouter un collaborateur



Comment obtenir le NRU de l'Editeur Logiciel Utilisateur (ou Logiciel Professionnel de Santé) et le NRU de l'Editeur Proxy ?

Pour obtenir votre numéro de candidature unique (ou NRU) Editeur de Logiciel (ou Logiciel Professionnel de Santé) et le NRU Editeur Proxy, vous devez rattacher votre produit à la Démarche EDC PSC Editeur.

Dans le cas où vous êtes à la fois Editeur de Logiciel (ou Logiciel Professionnel de Santé) et Editeur Proxy, vous devez renseigner le même NRU dans les deux champs.

Dans le cas où vous vous appuyez sur un proxy tiers, vous devez récupérer le NRU auprès de l'éditeur proxy.

> Pour plus d'informations consultez le guide d'utilisation du guichet Espace de Confiance Pro Santé Connect

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 2 : Eligibilité

Ségur vague 2 > RIS vague 2 > Test démo 1 - 1 - 3221 RIS vague 2 > Questionnaire d'évaluation : RIS vague 2

Questionnaire d'évaluation : RIS vague 2

Candidature n° SEKWAOLGFJ
Candidature : RIS vague 2

Date limite pour soumettre une première fois toutes les preuves : 13/05/2026 12:00 (Heure de Paris)

Étape 1 Candidature administrative

Étape 2 **Éligibilité**

Étape 3 Dépôt des preuves

Étape 4 Convention

Accéder à la conversation dans la messagerie

Les champs obligatoires sont signalés par un astérisque *

1. Informations Espace de Confiance Pro Santé Connect

Número unique de candidature au guichet Espace De Confiance Pro Santé Connect (LPS)

2222222222222222

Indiquez ici le numéro unique de candidature au guichet Espace De Confiance Pro Santé Connect si vous avez candidaté avec le profil Editeur de logiciel Utilisateur (logiciel de Professionnel de Santé ou LPS).

Número unique de candidature au guichet Espace De Confiance Pro Santé Connect (Proxy e-santé)

2222222222222222

Indiquez ici le numéro unique de candidature au guichet Espace De Confiance Pro Santé Connect si vous avez candidaté avec le profil Editeur de logiciel Proxy e-santé. Il peut être le même que celui de votre LPS.

Collaborateurs ayant accès au produit

Pierre DURAND

Voir tous les collaborateurs

Ajouter un collaborateur

2. Informations CNDA

Número d'Identification Éditeur (NIE délivré par le CNDA) *

222222222

Número d'Identification Logiciel (NIL délivré par le CNDA) *

222222222

Documentation attestant en quoi la Solution logicielle répond aux critères de définition des fonctionnalités minimales décrites dans le DSR RIS. *

KIT ELIGIBILITE.pdf



Comment obtenir le Numéro d'Identifiant Logiciel (NIL) et le Numéro d'Identifiant Editeur (NIE) ?

La première étape est d'inscrire votre entreprise sur le portail du CNDA en complétant le [formulaire en ligne](#). Le CNDA vous transmettra alors le Numéro d'Identifiant Editeur (NIE) de votre entreprise et l'accès au portail sécurisé.

Pour créer un nouveau logiciel, vous devez le faire depuis la fonctionnalité dédiée du portail. Le CNDA vous transmettra alors le Numéro d'Identifiant Logiciel (NIL) de votre logiciel.

> Pour plus d'informations se rendre sur le [site du CNDA](#)

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 2 : Eligibilité

Convergence Doctrine du Numérique en Santé Mon espace santé Ségur du Numérique en Santé Certification de conformité des dispositifs médicaux numériques SI de téléconsultation Espace de confiance PSC

RIS. * Pierre DURAND
• Voir tous les collaborateurs
Ajouter un collaborateur

3. Informations Logiciel

Profils du logiciel candidat *

Imagerie - RIS : Profil Général Imagerie - RIS : CIBA

Imagerie - RIS : Gestion double authentification avec SMS / email

Documentation(s) complémentaire(s) attestant que le périmètre fonctionnel de votre logiciel est conforme au cadre du présent DSR *

• KIT ELIGIBILITE_UFY9h6.pdf



Applicabilité des preuves en fonction des profils et du statut de référencement

Au niveau de l'étape 1 « Candidature administrative », vous avez indiqué si vous êtes référencé vague 1 sur ce DSR en renseignant votre numéro de référencement wiin.io.

Au niveau de cette étape 2 « Eligibilité », sélectionnez ci-contre les profils du DSR applicables à votre solution.

A l'étape 3, les scénarios suivants s'appliquent à votre candidature :

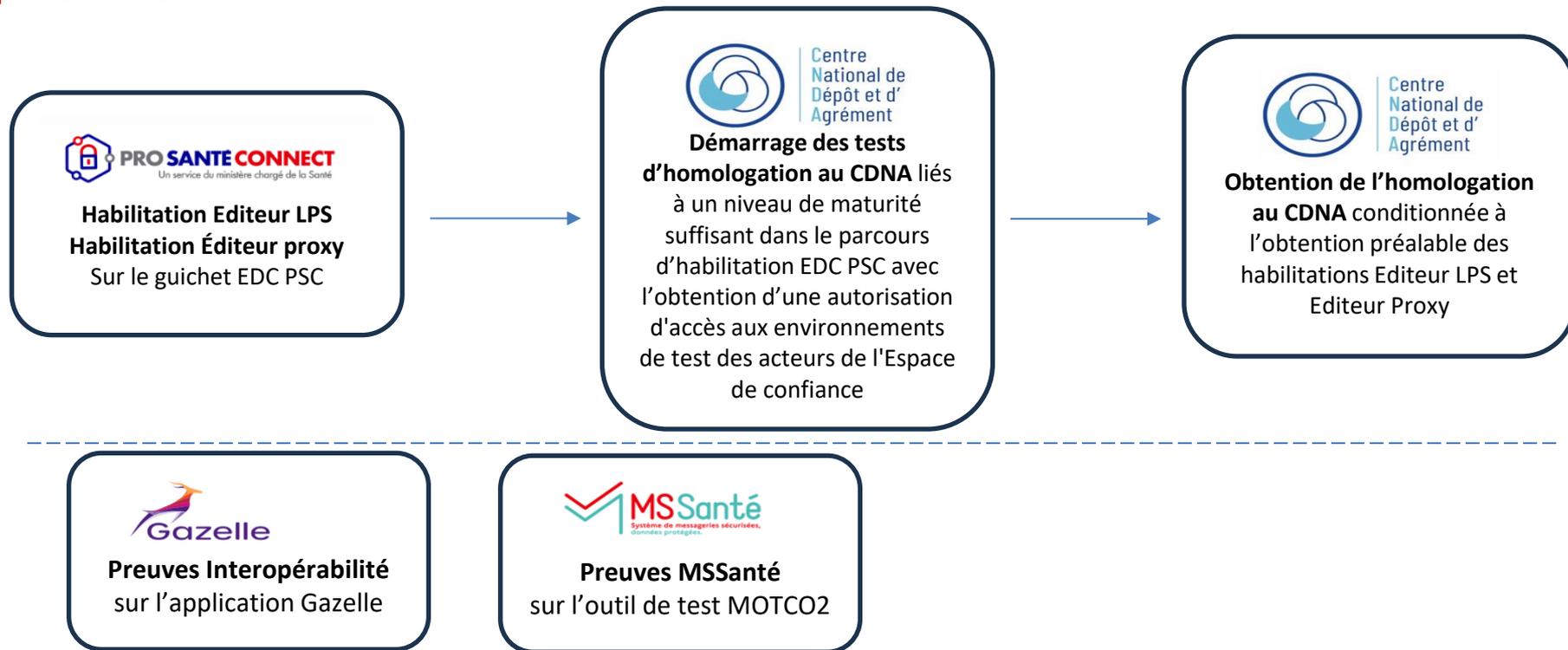
- Si vous n'êtes pas référencé vague 1 : les scénarios vague 1 repris en vague 2 et les scénarios vague 2 en lien avec vos profils sélectionnés.
- Si vous êtes référencé vague 1 : uniquement les scénarios vague 2 en lien avec vos profils sélectionnés.

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 3 : Dépôt des preuves

Les prérequis de l'étape 3

A l'étape 3 Dépôt des preuves, l'éditeur doit récupérer des preuves auprès d'autres guichets et applications, pour certaines en parallèle, et pour d'autres dans un ordre déterminé.



Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 3 : Dépôt des preuves

Les prérequis à l'étape 3 – Focus sur les guichets EDC PSC et CNDA

Espace de confiance



Mise en conformité à l'EDC PSC en 2 étapes qui peuvent être parallélisées :

Étape 1.1 : Obtention de l'habilitation du guichet Espace de Confiance PSC pour l'Éditeur Logiciel Utilisateur ou Editeur LPS avec :

- La conformité aux exigences de l'EDC PSC
- Le raccordement au bac à sable PSC
- La réalisation d'un test d'intrusion auprès d'un auditeur PASSI

Etape 1.2 : Obtention de l'habilitation Espace de confiance PSC Éditeur proxy avec :

- La conformité aux exigences présentées dans le document de conformité
- Le raccordement au bac à sable PSC
- La validation des tests à l'aide de l'outil de conformité ANS
- La réalisation d'un test d'intrusion auprès d'un auditeur PASSI

> Pour plus d'informations consulter le guide d'utilisation du guichet Espace de Confiance Pro Santé Connect



Centre
National de
Dépôt et d'
Agrement

Les tests d'homologation auprès du CNDA se décomposent en 2 étapes :

Etape 2.1 : Le démarrage de ces tests d'homologation est conditionné à l'atteinte d'un niveau de maturité suffisant de la Solution logicielle et du composant Proxy e-santé dans leurs parcours d'habilitation PSC avec la complétion par l'éditeur et la validation du chapitre Prérequis Maturité Technique permettant l'obtention d'une Autorisation d'accès aux environnements de test des acteurs de l'Espace de confiance.

Etape 2.2 : La décision finale d'homologation du CNDA nécessite d'avoir obtenu au préalable les habilitations EDC de la Solution logicielle et du composant Proxy e-santé ou habilitations dites « Editeur de logiciel utilisateur » et « Editeur de proxy e-santé ».

> Pour plus d'informations se rendre sur le [site du CNDA](#)

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 3 : Dépôt des preuves

de Paris] administrative

Chapitres d'exigence

Statut : 0/9 chapitres soumis dont 0 validés 0/307 preuves soumises dont 0 validées

Gestion de l'identité Nationale de Santé 0/94 preuves chargées A compléter Compléter	Gestion et partage des documents de santé 0/82 preuves chargées A compléter Compléter	Consultation et Alimentation du DMP / Mon espace santé 0/35 preuves chargées A compléter Compléter
Gestion de la MSSanté 0/61 preuves chargées A compléter Compléter	Identification électronique & ProSanté Connect 0/8 preuves chargées A compléter Compléter	Sécurité des SI 0/20 preuves chargées A compléter Compléter

Après validation par l'ANS de l'éligibilité de votre dossier, vous devez charger les preuves pour les chapitres d'exigences qui vous sont affichés en cliquant sur le bouton « Compléter » de chaque chapitre.

L'affichage de ces chapitres et des exigences associées est conditionné par les profils sélectionnés à l'étape d'éligibilité.

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 3 : Dépôt des preuves

Ségur vague 2 > RIS vague 2 > test demo 2204 2 - 1 - 3231 RIS vague 2 > Questionnaire d'évaluation - RIS vague 2

Questionnaire d'évaluation : RIS vague 2

Candidature n° GXBFXARYP1
Candidature : RIS vague 2

Date limite pour soumettre une première fois toutes les preuves : 13/05/2026 12:00 (Heure de Paris)

ÉTAPE 1 Candidature administrative

ÉTAPE 2 Éligibilité

ÉTAPE 3 Dépôt de preuves

ÉTAPE 4 Convention

Accéder à la conversation dans la messagerie

+ Retour aux chapitres d'exigence

Chapitre d'exigences : Autres fonctionnalités

Liste des exigences et preuves à charger

STAT/ES.04 - Autres fonctionnalités	2/2 complétés
STATPP.01 - Autres fonctionnalités	1/1 complétés
TBB.INS.03 - Autres fonctionnalités	1/1 complétés
PORI/va1.01 - Autres fonctionnalités	1/1 complétés

Soumettre le chapitre

Confirmation de la soumission du chapitre pour évaluation

Confirmez-vous la soumission du chapitre suivant ?

- Libellé du chapitre : Gestion et partage des documents de santé
- Nombre de preuves renseignées : 1

Annuler Soumettre

Une fois toutes les preuves chargées, cliquez sur le bouton « Soumettre le chapitre ».

Les preuves sont vérifiées par un vérificateur ANS. Ce dernier valide le chapitre de preuves ou vous demande d'apporter des modifications aux preuves chargées.

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 3 : Dépôt des preuves



Dans le cas où vous devriez apporter des modifications à une des preuves soumises sur demande des vérificateurs de l'ANS, vous êtes notifié via la messagerie interne de Convergence et recevez un e-mail vous indiquant qu'un nouveau message est disponible dans la messagerie interne de Convergence.

Pour modifier les preuves :

- Les chapitres de preuves contenant des preuves à modifier sont au statut « A modifier ».
- Cliquez sur le bouton « Modifier » du chapitre correspondant.
- Une fois les modifications apportées, retournez sur la page de votre candidature en cliquant sur « Retour aux chapitres d'exigence » et ensuite à nouveau sur le bouton « Resoumettre le chapitre », désormais accessible.

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 4 : Convention

The screenshot shows a web interface for the 'Questionnaire d'évaluation' (Evaluation Questionnaire) for RIS Vague 2. The breadcrumb trail is: Ségur vague 2 > RIS > Produit - v0.1 - 3237 RIS > Questionnaire d'évaluation : RIS. The page title is 'Questionnaire d'évaluation : RIS'. Below the title, there is a progress bar with four steps: 1. 'Candidature administrative' (marked with a blue checkmark), 2. 'Éligibilité' (marked with a blue checkmark), 3. 'Dépôt des preuves' (marked with a blue checkmark), and 4. 'Convention' (marked with a blue circle containing the number 4). To the right of the progress bar is a blue button labeled 'Accéder à la conversation dans la messagerie'. Below the progress bar, the text reads 'Convention à signer' and 'Les équipes de l'ANS en charge de la vérification des candidatures au DSR RIS vague 2 vous transmettront la convention à signer sur l'outil YouSign.'

Une fois que le vérificateur ANS valide toutes les preuves déposées, un e-mail est envoyé au responsable légal de votre entreprise l'invitant à signer électroniquement la convention sur la plateforme YouSign.

Référencement Ségur vague 2 – RIS Vague 2

Etape 4 : Candidature référencée

The screenshot shows the 'Convergence' web interface. At the top, there are navigation menus for 'Doctrine du Numérique en Santé', 'Mon espace santé', 'Ségur du Numérique en Santé', 'Certification de conformité des dispositifs médicaux numériques', and 'Si de téléconsultation'. Below the navigation, a progress bar indicates four completed steps: 'ÉTAPE 1 Candidature administrative', 'ÉTAPE 2 Éligibilité', 'ÉTAPE 3 Dépôt des preuves', and 'ÉTAPE 4 Convention'. A blue button labeled 'Accéder à la conversation dans la messagerie' is positioned to the right of the progress bar. Below the progress bar, a green checkmark icon is followed by the text 'Candidature référencée' and 'Félicitations ! Vous avez obtenu le référencement pour votre logiciel le 15/07/2024.' At the bottom, there is a table with two columns: 'Fichier' and 'Action'. The table contains two rows: 'Rapport' and 'Attestation 1', both with a download icon in the 'Action' column. A blue button labeled 'Voir la candidature' is located below the table.

Fichier	Action
Rapport	↓
Attestation 1	↓

Une fois que le collègue a rendu un avis favorable et que la convention est signée avec l'ANS, **le référencement de l'éditeur est prononcé.**



**AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**

La transformation commence ici 



esante.gouv.fr

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'agence du numérique en santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.



[@esante_gouv.fr](https://twitter.com/esante_gouv.fr)



linkedin.com/company/asip-sante